
Russie : 131 langues en danger

Description

Selon les résultats du recensement de 2002, près de 180 nationalités peuplent le vaste territoire de la Russie qui s'étend de la mer Baltique jusqu'à l'océan Pacifique. Elles parlent quelques 150 langues appartenant à des groupes linguistiques variés.

La Fédération de Russie leur a accordé des droits élargis dans le domaine linguistique. Malgré cela, la plupart de ses langues sont menacées de disparition, suite à des conditions démographiques et socio-économiques défavorables, au manque de volonté politique et à l'absence de soutien financier de la part des autorités.



Quels droits linguistiques pour les minorités?

L'égalité des droits des citoyens russes en matière de la langue est garantie par l'article 26 de la Constitution de la Fédération de Russie: « *Chacun a droit d'utiliser sa langue maternelle, et de choisir librement sa langue de communication, d'éducation, d'enseignement et de création.* » [1] Les droits des petits peuples autochtones, qui vivent dans les régions reculées du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, sont garantis par l'article 69.

Quant à *Loi sur les langues des peuples de la fédération de Russie* (1991), elle place les langues minoritaires sous la protection de l'État et autorise les républiques autonomes à établir une ou plusieurs langues co-officielles, en plus du russe.

Un patrimoine linguistique en danger

A en juger selon la législation, la Fédération de Russie n'a donc rien à se reprocher: ses lois fédérales et nationales en matière de la langue correspondent aux standards les plus élevés du droit international. Néanmoins, la situation réelle est loin d'être irréprochable. Selon l'*Atlas des langues en danger* de l'UNESCO[2], la grande majorité des langues en Russie sont aujourd'hui menacées de disparition. 15 langues se sont déjà éteintes, parmi lesquelles l'aïnou de Sakhaline et des îles Kouriles, le yug, le kamassien et le soyot en Sibérie orientale, l'oubykh dans le Caucase, alors que 22 langues se trouvent en situation critique: l'aléoutien des îles du Commandeur, l'itelmen du Kamtchatka, l'orok de Sakhaline, le youkaghir dans le bassin de la rivière Kolyma, l'enets en Sibérie orientale...

Par ailleurs, les langues nationales des républiques autonomes, comme le khakasse, le bouriate, le mordve, le mari... sont, elles aussi, déclarées en danger, malgré leur statut de langue co-officielle. En tout, selon l'UNESCO, 131 langues en Russie sont aujourd'hui en péril, la situation s'aggravant d'une année à une autre. Comment expliquer une situation aussi désastreuse, malgré les lois et les engagements des autorités dans ce domaine? Pourquoi ces langues, pourtant bien ancrées dans l'histoire et les modes de vie des peuples indigènes, sont-elles en train de disparaître?

Démographie: un rapport de forces défavorable

La situation démographique défavorable que connaissent les peuples minoritaires de Russie représente un obstacle majeur pour la préservation de leurs langues. La grande majorité des communautés autochtones, même lorsqu'elles bénéficient de leur propre république ou district autonome, restent minoritaires dans leurs régions. Les Russes représentent en effet une part importante de la population de chacune de ces entités: deux tiers de la population de la république de l'Altaï, de l'Oudmourtie, de la Mordovie, près de trois quarts de l'Adyguée et de la Bouriatie. Le déséquilibre démographique est encore plus marqué en Carélie et en Khakassie qui comptent à peine 10-12 % d'autochtones. Quant aux petits peuples indigènes du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, il n'en reste que quelques dizaines de milliers dont plusieurs sont en voie d'extinction.

De cette situation démographique défavorable, il résulte que les peuples autochtones subissent de fait une domination linguistique du russe – langue de l'ethnie majoritaire, d'autant plus qu'au sein de la population russe, les bilingues sont peu nombreux. D'autre part, dans les régions peuplées par diverses ethnies, le russe reste langue de la communication interethnique comme, par exemple, au Bachkortostan (36% de Russes, 30 % de Bachkirs, 24 % de Tatars, 3 % de Tchouvaches). Ces facteurs contribuent à l'assimilation des peuples non russes dont le processus, déclenché à l'époque soviétique, ne semble pas prêt à s'arrêter.

Les séquelles d'une russification forcée

Il est important de rappeler ici que les langues des peuples minoritaires doivent faire face à des décennies d'assimilation linguistique. La politique de russification, commencée par Staline et continuée par ses successeurs, a laissé des traces indélébiles dans l'ancien pays des Soviets. Langue de l'administration, de l'éducation, de carrière, le russe fut imposé dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale, voire dans les milieux culturels. Véritable symbole de la culture soviétique, le russe devint langue d'enseignement dans tous les établissements scolaires à partir de l'école primaire. Les parents non russes eux-mêmes préféraient communiquer avec leurs enfants en russe dès le plus jeune âge afin de leur en faciliter l'apprentissage, le russe ayant vocation de devenir la « seconde langue maternelle » de tous les enfants non russes.

Cette situation perdure encore aujourd'hui, le russe restant de fait la langue de l'administration, de la justice et de l'éducation. En effet, malgré les garanties constitutionnelles, les langues nationales ne sont pas devenues des langues administratives, les élus et les fonctionnaires s'exprimant tous en russe. Le russe est aussi la langue des affaires et des relations économiques avec les pays de la CEI. Aussi, de nombreux parents préfèrent-ils encore scolariser leurs enfants en russe, celle-ci étant perçue comme langue de travail, de carrière, d'avenir. Elle reste surtout la langue de la ville par rapport à celles de la campagne où les langues nationales arrivent encore à survivre.

Cette jeunesse qui renie sa langue

S'il est vrai que « *l'avenir des langues autres que russe, dépend surtout de leur vitalité dans les villages – véritable foyers linguistiques ou zones de refuges* » [3], ce projet semble compromis par l'exode rural qui n'a fait que s'intensifier depuis la fin de l'Union soviétique. Les difficultés économiques dans lesquelles se trouvent aujourd'hui la plupart des régions poussent les jeunes à abandonner leurs villages pour partir chercher du travail en ville. Une fois installés en milieu urbain, qui partout en Russie est à dominante russophone, les jeunes abandonnent vite leur langue maternelle au profit du russe. Ils en viennent vite à considérer leur langue maternelle comme un phénomène folklorique, obsolète, peu adaptées aux réalités du monde moderne. Les langues nationales perdent ainsi tout prestige et se trouvent volontairement abandonnées par une partie de la population. Ce processus est encore accentué par l'absence d'un véritable projet en matière d'éducation et notamment en matière d'apprentissage des langues nationales.

Quand l'école se détourne des langues nationales

Malgré les garanties constitutionnelles et la Loi sur l'éducation de 1992 qui précise que « *Les citoyens de la Fédération de Russie ont droit de recevoir leur instruction générale de base dans leur langue maternelle* » [1], force est de constater que c'est le russe qui demeure le véhicule d'enseignement dans les écoles nationales du pays. Comme le constate la linguiste K. Djorjević à propos des écoles en Mordovie, une « école nationale » désigne dans le meilleur des cas une scolarité débutant en langue maternelle, mais qui passerait rapidement au russe pour devenir exclusivement russe dans le secondaire et le supérieur[3]. L'apprentissage de la langue nationale y est prévu en tant que matière séparée, au même titre qu'une langue étrangère. Cette situation est généralisée dans toutes les écoles nationales de Russie. Les raisons d'une telle situation sont en grande partie économiques. Une politique linguistique éducative réussie demande beaucoup d'investissements pour la production des manuels, du matériel pédagogique et didactique et pour la formation des enseignants. Pour les régions dépourvues de gros moyens financiers, c'est une tâche ardue qui demande beaucoup d'efforts et une aide de l'État. Or dans les conditions où le soutien financier ne suit que rarement, la scolarité en russe reste une solution de facilité.

Il existe également des problèmes d'ordre didactique liés à l'existence de deux variantes de la même langue (le mordve, le komi) ou au contingent multiethnique des écoles des districts du Nord. Plus généralement, la situation des écoles nationales tient surtout à l'absence d'un véritable projet d'instauration du bilinguisme au sein des communautés nationales en Russie. Ce projet serait avant tout lié à la réforme de l'éducation qui permettrait de rendre l'enseignement en langue maternelle obligatoire à tous les niveaux de la scolarité.

L'intérêt des minorités bafoué par l'État

Le déclin des langues nationales en Russie tient également au fait que le gouvernement fédéral mène une politique qui contredit en partie ses propres engagements constitutionnels et législatifs. Si, sur papier, les lois en matière linguistique semblent irréprochables, il manque des mesures concrètes afin de poursuivre une politique efficace de la sauvegarde des langues minoritaires. Ainsi, la Russie n'a toujours pas ratifié la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires* qu'elle avait signée en 2001. Cette Charte prévoit toute une série de mesures concrètes que l'État s'engage à accomplir dans les domaines de l'éducation, de l'administration, de la justice, de l'économie, des médias, de la vie

sociale et culturelle. La prise de ces mesures nécessite des fonds que le ministère du Développement rechigne à allouer. Ces tergiversations risquent encore de durer longtemps, les autorités mettant en avant des problèmes de terminologie (qu'est-ce qu'une langue « régionale » et une langue « minoritaire » dans le contexte de la Russie?), l'absence de financement nécessaire, la nécessité de réformes administratives, éducatives et judiciaires qui, à leur tour, pourraient compromettre l'intégrité de la Fédération... Sachant que la situation des langues se dégrade d'une année à une autre, le temps où la Charte sera ratifiée, elle ne sera probablement plus d'une grande utilité en Russie. On voit ici l'écart entre la loi et la réalité, lorsque les engagements proclamés ne sont pas réalisés faute du soutien financier.

Le dernier amendement à la *Loi sur les langues des peuples de la fédération de Russie*, du 11 décembre 2002, qui précise que seule la graphie cyrillique peut être utilisée pour l'ensemble des langues de la Fédération de Russie, va, lui aussi, à l'encontre de la promotion des langues des minorités. Cet amendement visait essentiellement le Tatarstan dont le gouvernement avait fait adopter une loi sur la restauration de l'alphabet latin, plus adapté à la langue tatare. Dans la décision prise par la Cour Constitutionnelle le 16 novembre 2004, il est précisé que l'existence de la graphie unique en Russie « assure la préservation de l'unité de la Fédération » et que le changement de graphie est envisageable au cas où il « répond aux intérêts du peuple multiethnique de la Russie » [4]. Sachant que 2.5 millions de Tatars de Russie vivent hors des frontières du Tatarstan, cette décision semble en partie justifiée. Or les Tatars ne sont pas les seuls à être concernés par la décision de la Cour Constitutionnelle. Ainsi, le carélien ne peut pas devenir langue officielle de la république de Carélie, son écriture étant fondée sur la graphie latine. Or l'absence de ce statut freine le développement de la langue et de la culture caréliennes.

Enfin, la réforme fédérale administrative, commencée en 2005, va clairement à l'encontre des intérêts des peuples autochtones. Il s'agit notamment de l'intégration des districts autonomes à base ethnique dans les régions voisines peuplées par les Russes. Cette réforme vise à recréer les unités territoriales non pas sur la base ethnique mais sur la base économique. Ainsi 5 districts autonomes furent déjà intégrés dans les régions voisines: les Komis, les Evenks, les Koriaks et les deux districts des Bouriates. Suite à cette réforme, tous ces peuples, très minoritaires, auxquels on enlève aujourd'hui le statut d'autonomie, courent le risque de perdre leur langue et leur culture face à l'assimilation galopante sous l'œil indifférent des autorités.

[1] La traduction de tous les articles de loi provient de Leclerc, Jacques. « Russie » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Université Laval, 2008, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/russieacc.htm>

[2] *Atlas interactif de l'UNESCO des langues en danger dans le monde*, 2009, <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00206>

[3] Djordjevi?, Ksenija. « Mordve, langue minoritaire, langue minorée: du discours officiel à l'observation du terrain » dans *la Revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculturologie*, 2006-3 (n° 143), p. 297-311.

[4] « Postanovlenié Konstitutsionnogo Souda RF », 16/11/2004, n°16-P. Traduction de l'auteur.

date créée

29/03/2009

Champs de Méta

Auteur-article : Evguénia DARRAS